

la Valette ne partira pas ce soir : le nouveau ministre n'a pu encore s'installer au Palais du quai d'Orsay qu'habite toujours M. de Moustier retenu au lit par la maladie.

Il est arrivé de meilleures nouvelles de Constantinople, la bourse a éprouvé une reprise sensible. CH. CAHOT.

Mercredi, 23 décembre.

Nous avons lieu d'être surpris du langage de quelques journaux qui passent pour s'inspirer à des sources ministérielles. Ainsi nous lisons que M. de Moustier a commis des fautes politiques, ce qui signifie que M. de La Valette doit être chargé de les réparer. Nous ne savons pas si les écrivains qui parlent ainsi connaissent le fond des choses ; mais s'ils sont capables de nous exposer en quoi M. de Moustier a péché, nous serions très-aisés qu'ils voulussent ne pas garder pour eux seuls les lumières qu'ils possèdent. Il est singulier que ce soit des journaux de l'opposition qui fassent aujourd'hui l'éloge des ministres démissionnaires et en prennent la défense.

Le bruit court qu'il n'y aura pas de circulaire envoyée par M. de La Valette ; nos agents diplomatiques seraient informés par une simple note du changement de ministère ; mais il n'y serait pas joint d'instructions nouvelles relativement à la politique impériale.

On parle du prochain rappel de M. Bourée, et l'on dit que M. de La Valette serait loin de donner à la Turquie des conseils aussi énergiques que ceux de son prédécesseur.

Le bruit a couru qu'un traité se négociait entre la France et l'Italie ; il paraît qu'il ne s'agit que d'une simple convention postale.

M. Benedetti serait nommé ambassadeur à Constantinople. Il paraît que, à Berlin, on n'est pas sans quelque inquiétude au sujet de nos changements ministériels.

Il paraît que c'est du cabinet de Berlin qu'est venue l'initiative d'une proposition de conférence pour le règlement du conflit turco-grec.

L'affaire Baudin, après ses débats irritants, provoque des discussions théoriques, qui, pour être moins passionnées, n'en sont pas moins intéressantes. Vous aurez sans doute remarqué la polémique qui s'est engagée entre M. Emile de Girardin acceptant les faits accomplis et M. Louis Blanc ne voulant se soumettre qu'aux faits dignes d'être accomplis.

M. de Girardin soutient que l'homme absurde est celui qui ne change jamais, naturellement il doit défendre cette thèse que, en politique, il ne faut pas se guider sur la morale, que le succès est tout et que sa durée est légitime. M. Louis Blanc revendique les droits de la conscience, qui est la perception individuelle de la morale universelle. On peut constater que les journaux qui s'occupent de cette polémique prennent parti pour M. Louis Blanc et que M. de Girardin reste seul de son bord. Moi seul et c'est assez, peut-il dire.

Il y a eu aujourd'hui conseil des ministres aux Tuileries.

M. de Moustier est toujours à l'hôtel du quai d'Orsay ; les médecins ont dû résister à son désir de se faire transporter chez lui. Demain M. de La Valette présidera à la réception diplomatique qui a lieu d'ordinaire le jeudi.

L'ouverture de la session sera dès à présent fixée en principe au 25 janvier.

M. de Saint-Paul va, dit-on, être nommé préfet de Bordeaux, en remplacement de M. de Bouville qui passera à Lille.

La Patrie change de directeur politique au 1er janvier : M. Lebey est remplacé par M. C. Duvernois. A ce sujet, je lis dans certains journaux qu'il sera composé un comité de surveillance présidé par M.

Jérôme David. Il nous semble absolument impossible que M. C. Duvernois se place volontairement sous la dépendance de M. J. David, et nous croyons qu'il y a incompatibilité absolue entre le chef des Arcadiens et l'écrivain qui doit développer le programme de l'Union dynastique.

On a reproché quelquefois au gouvernement de trop prodiguer les décorations ; il me semble que depuis quelque temps on a fait un abus singulier des monuments en l'honneur de morts de toutes catégories. Ce matin le *Sidèle* annonce qu'un de ses collaborateurs, M. Frédéric Thomas, récemment nommé président de la Société des gens de lettres, lui envoie 500 fr. au nom de la société, pour le monument qu'il propose d'élever à la mémoire de Louis Desnoyers. Le *Sidèle* ému, accepte avec empressement que l'on élève des monuments à Voltaire, à Berryer, et d'autres encore, que la passion politique ou l'admiration publique consacre, rien de mieux, mais nous ne pouvons nous empêcher de protester contre cette grotesque propagande dont va être l'objet M. Louis Desnoyers, le directeur littéraire du *Sidèle*. Eh bien, est-ce qu'on ne fera rien pour M. Havin, le directeur politique ?

Quels services à la littérature a donc rendus M. Desnoyers, et combien pourtant il en aurait pu rendre ! Quelle était la valeur littéraire du *Sidèle* sous sa direction ? on le sait, et dédaigneusement on a dit que c'était le journal des marchands de vin. Le *Sidèle* feuille démocratique n'a mis aucun écrivain en lumière ; sous ce rapport il a failli à sa tâche ; et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que ceux qui le dirigent aujourd'hui veulent rompre avec les vieux errements de l'administration.

On assure que M. de Sacy, dont on a beaucoup remarqué l'article sur Racine publié par le *Constitutionnel*, a cessé définitivement d'appartenir à la rédaction du *Journal des Débats* : il y a déjà longtemps qu'il s'était détaché de la rédaction politique.

Le tribunal rendra lundi son jugement dans le procès intenté à M. Vittershelm par MM. Panckouke et Dalloz propriétaires du *Moniteur universel*, on ne doute pas qu'ils ne soient déboutés de leur demande.

Je vous ai souvent parlé des tripots qui sous le nom d'agences des poules et des paris mutuels s'étaient multipliés depuis un an. A la suite de plaintes nombreuses, la police a fait hier une descente dans ces tripots ; elle y a fait, dit-on, une razzia de billets, de cartes, de livres, etc. Nous avons eu bien souvent occasion de demander qu'on ferme ces tripots ou qu'on rétablisse officiellement la loterie et le 113 du Palais Royal.

Le drame de *Theodoros*, que vient de jouer le Châtelet, est assurément la plus mauvaise de toutes les pièces qu'a écrites M. Théodore Barrière, et ce qui en fait encore mieux ressortir la médiocrité, c'est que Beauvallet, dans le rôle de Théodoros, produit par fois des effets grotesques, là où l'auteur et l'acteur comptaient faire du pathétique.

La température dont nous jouissons est tellement douce que la préfecture de police est obligée en plein hiver de rappeler l'ordonnance relative au musellement des chiens, absolument comme si nous étions au début de l'été. Paris est déjà dans la fièvre des étrennes et les petits marchands commencent à s'installer dans leurs baraques. L'empereur et l'impératrice sont allés déjà faire leurs achats de fin d'année dans plusieurs magasins, et l'on peut constater que la reine d'Espagne les suit de près dans ces magasins.

Le premier bal des Tuileries est fixé au mercredi 6 janvier.

CH. CAHOT.

Nous lisons dans le *Journal de Paris* :

M. Gressier, le nouveau ministre du commerce, n'était pas au palais ce qu'on appelle un avocat brillant. Il se renferma

dans certaines causes considérables dont il avait la spécialité, et qui était peu propres à attacher la popularité à son nom. Mais c'est, dit-on, un homme intelligent, laborieux, et qui passe pour absolument intègre, ce qui n'est pas une qualité superflue dans un ministre chargé des travaux publics, l'intégrité et l'économie étant deux qualités assez cousines.

On prétend que M. Gressier est entièrement dévoué à M. Rouher, et qu'il est disposé à faire ce qu'il faudra pour plaire à ce puissant ministre. Cela pourrait bien être, cependant on aurait tort de s'en rapporter complètement à ces on-dit. M. Gressier pourrait peut-être étonner ceux qui vont suivre son administration. C'est un de ces hommes conciliants qui cèdent beaucoup et sur beaucoup de questions, mais qui sur quelques-unes concentrent tout ce qu'ils ont d'obstination dans l'esprit, et que rien ne peut plus ensuite fléchir. Qu'on se rappelle la discussion de la loi sur l'armée. M. Gressier, rapporteur, batailla faiblement sur la plupart des articles, et se rendit sans trop discuter, mais il se renferma dans deux ou trois points d'où il fut impossible de le déloger. Les efforts de M. Rouher échouèrent complètement. On dit même qu'appelé aux Tuileries, M. Gressier ne crut pas changer d'avis sur les instances de l'empereur lui-même. Il serait donc possible que M. Gressier, que M. Rouher croit bien à lui, le surprit désagréablement un jour par quelque coup d'opiniâtreté inattendue.

Les antécédents politiques de M. Gressier ne sont pas nombreux ; on trouve que sous le gouvernement de Juillet il a été compromis dans une affaire de détention d'armes de guerre ou quelque chose de semblable. On voit que depuis, avec la plus grande sincérité sans doute, M. Gressier a fait du chemin.

## CHRONIQUE LOCALE

Comme nous l'avions pensé, notre Administration municipale a voulu répondre aux calomnies lancées par un rédacteur de l'*Opinion nationale* contre la ville de Roubaix tout entière, et voici la lettre qu'elle vient d'adresser au journal saint-simonien :

Roubaix, 22 décembre 1868.

« Le Maire de la ville de Roubaix, à Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Opinion nationale*.

Monsieur le Rédacteur,

« Votre numéro du 17 de ce mois publie un article signé Charles Sauvestre, contenant des excitations à la haine des travailleurs contre ceux qui les emploient. Ces excitations, involontaires, nous voulons bien le croire, auraient pu avoir des résultats funestes si elles eussent été justifiées par des griefs réels. Heureusement, il n'en est rien et notre population est demeurée parfaitement tranquille. Mais il n'en est pas moins resté dans les esprits une impression pénible en songeant qu'un journal sérieux comme le vôtre a pu accueillir ainsi sans contrôle, des tableaux aussi exagérés et des accusations aussi fausses. Comme magistrats de la ville de Roubaix, il est de notre devoir de repousser avec énergie l'espèce de réquisitoire que vous avez livré à la publicité et qui, s'il n'était contredit, répandrait au loin des préventions fausses contre les industriels de cette ville et contre nous-mêmes.

« Nous comptons, Monsieur, sur votre impartialité pour donner la même publicité à notre réponse.

« L'article de M. Charles Sauvestre soulève des questions de deux ordres différents : les questions de faits, celles de principes. Nous commencerons par discuter les premières, cela rendra plus facile le reste de notre tâche.

« M. Charles Sauvestre commence par

dire qu'à Roubaix la moitié des enfants traitent par les rues comme des sauvages.

« C'est donner tout d'abord la mesure de la sincérité des renseignements qui ont été fournis à votre collaborateur. Le nombre des étrangers qui tous les jours parcourent nos rues sans avoir jamais vu rien de pareil, nous dispense de réfuter une assertion aussi invraisemblable.

« Plus loin, sur la foi d'un rapport de M. Louis Reybaud, qui est sans doute un savant, puisqu'il est académicien, votre journal donne pour les salaires d'ouvriers des chiffres complètement erronés : nous offrons de lui prouver que de toutes les villes industrielles de France, Roubaix est celle où les ouvriers sont le mieux rétribués.

« M. Reybaud conclut d'un chiffre imaginaire que nos ouvriers ne doivent pas manger de viande tous les jours.

« Cependant des documents officiels que nous avons sous les yeux constatent qu'en 1866 (année malheureuse puisque le choléra décimait notre population) la consommation des viandes de boucheries est élevée à 3,036,678 kilog. 500 gr. soit pour 64,706 habitants : 46 kilog. 93 gr. Déduisez du chiffre de la population les enfants en bas âge, et vous verrez que nos ouvriers n'ont pas été trop privés d'une nourriture substantielle.

« Pour compléter la démonstration, nous ajouterons que sur les trois millions de viande consommée, 4,013,198 kilog. ont été introduits en viandes dépecées et vendus sur le marché public où s'approvisionnent exclusivement les ouvriers.

« On nous parle ensuite du grand nombre de cabarets : vous admettez sans doute que c'est une conséquence de la liberté du commerce. En 1866, il y en avait à Roubaix 510 ; c'est un peu moins d'un cabaret par 400 habitants. La différence n'est pas grande ; mais qu'est-ce que cela prouve ? L'ouvrier se donnerait-il le superflu s'il manquait du nécessaire ?

« Enfin, le plus grand reproche qu'on nous fait et qui s'adresse à la fois aux industriels et à l'Administration municipale, c'est de ne pas donner aux enfants des ouvriers toute l'instruction à laquelle ils ont droit. Nous commencerons par assumer sur nous et nos prédécesseurs toute la responsabilité du devoir qu'on nous rappelle et nous dirons que, si l'on veut remonter à l'année 1830, on verra que notre ville est une des premières qui ont déclaré l'instruction primaire absolument gratuite. Les écoles qui existaient alors étaient en rapport avec la population ouvrière et personne n'avait à se plaindre de leur insuffisance. Au fur et à mesure que cette population augmentait, de nouvelles écoles ont été créées par la commune ; mais de 1861 à 1866, c'est-à-dire dans l'espace de cinq ans, l'accroissement a été de dix mille individus, pour la plupart étrangers. Certes, les ressources communales ne pouvaient pas suivre cette progression ; néanmoins, nous avons fait les plus grands efforts pour subvenir à tous les besoins, aussi bien pour les ouvriers du dehors qui viennent ici, momentanément peut-être, élire domicile, que pour ceux originaires de la localité.

« Les chiffres ont leur éloquence quand ils sont exacts.

« Veuillez, Monsieur, jeter les yeux sur le relevé suivant qui est parfaitement authentique :

Année	Dépense générale pour l'instruction primaire
1862	51,246,75
1863	122,991,72
1864	113,819,41
1865	129,696,63
1866	180,288,42
1867	177,280,63
1868	172,518,43

« Ces sommes considérables comprennent les dépenses de personnel enseignant, la construction de onze nouvelles écoles et l'agrandissement des anciennes ; de plus, au 1<sup>er</sup> janvier prochain, une nouvelle école va s'ouvrir pour 500 enfants. Nous croyons qu'à cet égard, peu de villes sont

aussi bien dotées que celle de Roubaix. Mais cela ne suffit pas encore, nous l'avons vu, pour que tous les enfants d'ouvriers reçoivent l'instruction primaire ; aussi, sommes-nous depuis quelque temps en instance auprès du Gouvernement pour obtenir de créer de nouvelles ressources qui nous sont nécessaires à cet effet. N'entrez donc pas nos démarches en propagande contre nous des préventions défavorables et dénuées de tout fondement.

« Quant aux questions de principes, nous serons brefs, car nos principes à nous sont diamétralement opposés à ceux que votre journal s'est donné mission de défendre.

« Nous n'admettons pas que les industriels soient tenus de donner l'instruction primaire aux enfants de leurs ouvriers, attendu que nous considérons ce devoir comme une des charges de la commune et que nous avons la ferme espoir de le remplir jusqu'au bout.

« Nous n'admettons pas davantage que ces mêmes industriels soient obligés de nourrir les ouvriers devenus incapables de travailler. C'est une utopie irréalisable. Mais nous avons, depuis le quinzième siècle, un hôpital pour les indigents malades et un hospice pour les vieillards.

« Un et l'autre étant devenus insuffisants, nous avons fait construire un nouvel hôpital dans de vastes proportions, et, en attendant que l'hospice actuel soit reconstruit ailleurs, des pensions sont servies à domicile aux vieillards qui n'y peuvent trouver place et qui ont encore une famille pour les soigner.

« Enfin, Monsieur, si nous repoussons comme obligatoires les secours que, suivant vous, les industriels doivent aux ouvriers qui les ont servis, nous pouvons tirer que beaucoup d'entre eux, font volontairement ce que vous voudriez qu'ils fissent par contrainte.

« C'est ainsi que des sociétés de personnes des deux sexes, indépendamment des secours journaliers distribués, aux malheureux, ont établi des crèches, visitent les salles d'asile, donnent aux enfants qui y sont admis de la nourriture, des vêtements et les soins les plus minutieux. Nous citerons, entre autres, bonnes œuvres, un hospice de vieillards contenant près de 200 lits, desservi par les petites sœurs des pauvres, fondé il y a quelques années, et qui se trouve parfaitement entretenu avec les seules ressources de la charité privée.

« Nous espérons, Monsieur le Rédacteur, que vous voudrez bien insérer notre lettre dans votre plus prochain numéro.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

« Signé : C. DESCAT,

Maire de Roubaix. »

On voit que si M. Sauvestre sait écrire sur le devoir social, il ne sait guère le pratiquer ce devoir, en ce qui regarde la justice et l'équité que l'on se doit mutuellement. Du reste, ses fausses allégations se retournent contre lui et elles sont pour nos magistrats une occasion heureuse de dire ce qu'ils ont fait dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Mais à côté de cette action officielle et parallèlement à ce travail incessant et large d'assistance administrative, il y a aussi et toujours, comme le dit fort justement la lettre qu'on vient de lire, les œuvres de l'initiative privée.

Nous croyons devoir donner sur ce point quelques détails, incomplets sans doute, mais qui suffiront cependant pour démontrer qu'il est souverainement injuste de dire qu'à Roubaix, il ne se fait rien pour les classes souffrantes.

Et, en effet, n'est-ce pas quelque chose que des personnes occupées, surchargées par leurs affaires ou les soins de leurs

aux lunettes d'or.

Rien n'était, du reste, plus comique que d'entendre cet organe doucereux sortir de cette tête momifiée.

— Oui, cela me fait mal, reprit ma tante ; aussi n'y reviendrons nous plus. Vous entendez, Nicette, de vos parents le chagrin de réparer de vous m'épargneriez le chagrin de réparer de vos parents.

— Certainement, ma tante, si vous le désirez, mais... je voudrais bien savoir encore...

— Savoir quoi ? mais vous savez maintenant tout ce qu'il est nécessaire de vous apprendre, c'est-à-dire que vous êtes sans autre famille et sans autre espérance que moi.

— Mais elle a tout, puisqu'elle vous appartient, exclama M. Gohin avec un enthousiasme qui amena un sourire amer sur les lèvres d'Agathe.

Je le regardai naïvement. Il avait joint ses mains osseuses sur ses genoux pointus et paraissait pénétré d'une admiration sans bornes pour les moindres paroles de ma tante.

Marianne apporta la lampe.

— Allons dîner, dit Mlle Grisar. Tout le monde se leva. M. Gohin chercha sa canne ; Agathe lui apporta son chapeau. Il la remercia, salua et sortit en disant :

— A ce soir. La salle à manger bien chauffée, donnant sur le jardin, me parut une pièce bien agréable. De hauts buffets sculptés, chargés de vieilles porcelaines en faisaient l'ornement.

Sur la table, une lourde argenterie marquée d'un G colossal et du linge antique solidement damassé m'apprirent l'aisance de la maison.

Mlle Grisar aimait à manger avec lenteur, savourant chaque bouchée avec une pointe de sensualité qui me surprenait beaucoup, habituée que j'étais aux repas mesquins et rapides de la pension.

Le potage excellent — je ne croyais pas avant celui-là qu'un potage pût jamais être bon — fut suivi de trois plats petits, soignés, exquis, auxquels ma tante fit largement honneur.

Agathe mangeait peu. Moi, je n'osais guère et puis, j'avais le cœur si gros ! Après le dessert, qui me rappela les plus beaux jours de sainte Catherine, on servit à ma tante une tasse de café, dont l'arôme délicieux se répandait dans la salle comme une essence rare. Agathe, les yeux baissés, le versa, le suça, le souffla, avec un empressement soutenu qui n'avait rien d'obsequieux, mais dont la persévérance devait me frapper maintes fois.

Le silence avait régné autour de cette table copieuse... et froide. Silencieusement aussi ma tante retourna au salon. Je la suivis et repris ma place sur la chaise basse, tout oppressée d'une inexplicable malaise, comme si la respiration allait tout à coup me manquer dans ce milieu où manquaient les éléments essentiels du bonheur en commun : la confiance et la sympathie.

Un peu avant huit heures M. Gohin entra.

Agathe ouvrit une table de jeu dont le tapis vert accusait des services prolongés, apporta des cartes et des marquoirs en bois peint, armés de petites dents de fer blanc ; et une partie de bezigue s'engagea, pleine d'intérêt sans doute, entre ma tante et son vieil ami.

La lampe, posée tout près d'eux, éclairait

faiblement l'extrémité de la table où nous étions assises, ma cousine et moi.

Agathe avait mis sur mes genoux une pile de serviettes à repriser et me donna aussitôt l'exemple du travail. Toutefois, celui qu'elle faisait avait un certain attrait dont le mien était dépourvu. C'était une tapisserie immense, qui me parut destinée à recouvrir le canapé fané du salon.

Mon éducation n'avait pas été poussée fort loin sous le rapport du reprisage, j'étais fort inhabile et dus faire de grands efforts d'application pour me tirer honorablement de ma tâche. J'espérais vaguement une parole d'approbation, mais Agathe absorbée par les fleurs qu'elle nuançait ne me jeta pas un coup d'œil, et la soirée passait sans que la pauvre Nicette sentit une pensée affectueuse, sentit même une seule pensée venir jusqu'à elle.

E. DE CLUSSY.

(Revue du Monde catholique.)  
(La suite au prochain numéro.)

Au moment du renouvellement de l'année, le JOURNAL FINANCIER se borne à rappeler son existence. Sa réputation d'exactitude et d'impartialité est établie. Tout détenteur de rentes, d'actions ou d'obligations, qui a besoin d'être renseigné sur les causes des mouvements de la Bourse, ne saurait consulter un meilleur guide. Pour le prix modique de 8 francs par an le *Journal financier* fournit chaque dimanche à ses abonnés, dans un numéro de 16 pages, tous ces renseignements, y compris les listes officielles des tirages. Il publie, en outre, une revue commerciale

et agricole. On s'abonne en envoyant 8 fr. pour l'année (52 numéros), ou 4 fr. pour six mois (26 numéros), en mandat ou timbres-postes, à M. ROUSSER, rédacteur en chef du *Journal financier*, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris. L'*Almanach financier* pour 1859, un volume de 250 pages, est donné gratuitement en prime à tout abonné d'un an inscrit avant le 1<sup>er</sup> janvier et qui ajoutera aux 8 francs, prix de l'année, 20 centimes pour le port de l'*Almanach*.

8467

Nous extrayons d'une excellente *Etude* écrite par M. Cerfberr de Medelsheim, sur la culture de l'arbre à cacao, sur la fabrication du Chocolat et son importance industrielle, quelques observations fort justes qu'il est bon de répandre :

« C'est ici le lieu, dit M. Cerfberr, de combattre la prévention injuste qui se manifeste quelquefois contre le bon marché en fait de Chocolat. Il est évident que c'est au bon marché, sans en faire cependant la question principale, et que doit tendre l'industrie, surtout lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires, et que toute prévention doit disparaître lorsque les efforts du commerce parviennent à faire du bon, tout en abaissant les prix de manière à la portée du plus grand nombre un produit qui défie toute concurrence.

« C'est le problème qu'a résolu M. Menier. Je pourrais, à côté d'une longue nomenclature des sophistications en exercice, indiquer les moyens de les découvrir. Mais à quel bon ? S'applique-t-on

à ces recherches dans un ménage, et ne vaut-il pas mieux s'adresser à une maison dont l'honnêteté est notoire, faire comme moi, consommer de confiance du *Chocolat-Menier* ?

« M. Menier me paraît s'être surtout préoccupé de l'intérêt des consommateurs, en mettant son *Chocolat* au meilleur marché possible ; on trouve souvent une résistance chez les détaillants, qui aiment mieux vendre un autre *Chocolat*, dont le prix leur laisse un plus grand bénéfice, sans s'inquiéter de la qualité qu'ils offrent à leurs acheteurs.

« Il est bon de se mettre en garde contre cette manœuvre et d'y résister, car beaucoup vendent des imitations et des contrefaçons à la place du vrai *Chocolat-Menier*, imitations ou contrefaçons qui portent préjudice au consommateur et peut nuire à la réputation de la maison *Menier* en substituant un produit inférieur ou défectueux à un produit de qualité supérieure. C'est parce que j'ai été moi-même victime de ces substitutions reprochables que je m'assure toujours de la provenance en exigeant l'étiquette véritable.

Dans la série de ses *Etudes* sur l'Exposition universelle de 1867, quand M. Cerfberr de Medelsheim est arrivé à l'industrie du *Chocolat*, il a choisi naturellement la maison *Menier* pour guide, parce que cette maison tient la tête de l'industrie et qu'elle en représente l'ensemble le plus complet par ses plantations de cacaoyers au Valle-Menier, Nicaragua, et par son usine de Noisiel, près Paris, le plus parfait modèle d'une fabrique de *Chocolat*.

8448